

# Le Rameur de Galères

—PAR—

## RAOUL DE NAVERY

Honoré, privé de la tendresse de sa mère, presque repoussé par son père, abandonné à lui-même et poursuivi par la pensée que nul ne l'aimait, chercha vite au dehors des distractions bruyantes. Son caractère sombre et peu communicatif éloignait l'amitié véritable, mais il lui devint facile de trouver des compagnons de plaisir. Assez de jeunes gens s'attachent aux hommes qui, comme Honoré, peuvent dépenser sans trop compter, et emprunter au besoin sur l'héritage paternel.

La vraie et franche gaieté était inconnue à Honoré ; mais le bruit lui plaisait, l'étourdissait. On le regardait peu, on ne le consultait jamais dans la maison du négociant ; il était heureux de présider une fête, de parler en maître, parfois d'humilier à son tour. On ne l'aimait pas ; il y avait du fiel dans son langage ; s'il vous acceptait volontiers pour convive, il ne vous rendait jamais un service. Les jeunes gens qu'il voyait fréquemment ne lui étaient pas plus chers que ceux qu'il ne connaissait que depuis la veille. Il voulait être distrait et amusé. On le devinait, et on le haïssait pour son égoïsme ; mais il est tant d'hommes lâches qui acceptent l'humiliation au prix d'un plaisir, qu'Honoré se voyait entouré d'une nuée de parasites. M. Rameau surveillait peu son fils. Sa tristesse habituelle le rassurait. En effet, après une soirée passée dans l'orgie, Honoré retombait sur lui-même, et son atonie augmentait. Le lendemain il semblait livrer à une souffrance intime. L'isolement lui infligeait mille tortures. Il s'en voulait de sa paresse, de son inutilité, de son hypocrisie. Jean Rameau l'eût repris sévèrement s'il avait connu ses désordres. Honoré menait une triste vie. Il était né pour mieux faire ; une direction manqua à son esprit, une affection fit défaut à son cœur. S'il avait pu aimer Remy, l'influence du jeune homme lui serait devenue salutaire. Cette jeunesse pure, laborieuse, aurait fortifié, animé la sienne. Il aurait connu la joie de la confiance, la satisfaction du devoir accompli, le plaisir du repos après le labeur ; mais il vit dans Remy Ciotat un rival et craignit que plus tard il ne prît dans la maison de son père autant de place que lui-même. On lui persuada que le caissier, pour qui Rameau ne cachait pas sa sympathie, ne pouvait tarder à être associé à la maison ; que lui, Honoré, n'était compté pour rien ; que la moitié de la fortune du négociant, dénaturée par un acte de société, passerait entre les mains de l'habile commis. Honoré avait bien assez de ses petites rancunes d'enfant sans qu'il fût besoin d'éveiller des craintes sérieuses pour l'avenir. Il se souvint de la rapidité avec laquelle Remy Ciotat avait fait ses études. Il ne voulut trouver que de l'ambition dans la façon du jeune homme. Lui, qui aimait si peu son père, ne croyait pas à la reconnaissance des étrangers. Remy, qui eût souhaité l'attirer à lui, l'aimer comme un frère, vit repousser toutes ses avances avec une froideur marquée. Il ne se découragea pas. Plus d'une fois même il essaya de rendre service au fils de son patron, mais alors Honoré le reçut avec dédain, et lui fit comprendre qu'entre le fils de M. Rameau et son commis il ne pouvait rien y avoir de commun. Remy souffrit dans son cœur, son orgueil légitime ne se révolta pas. Honoré paraissait être un orgueilleux ayant besoin de ménagements excessifs, et il ne désespérait point d'arriver à rétablir l'harmonie et l'affection entre le père et le fils. Quand Remy croyait deviner que le négociant se préoccupait d'Honoré, il le rassurait, le calmait. Rameau n'ouvrait pas complètement son cœur, mais il ne s'offensait point qu'on tentât de deviner ce qui le faisait souffrir. Il savait un gré extrême à

son caissier du rôle qu'il jouait dans la famille. Il se promettait plus tard de l'en récompenser. Remy n'obtenait pas le résultat souhaité. Le choc qui devait ébranler le cœur bronzé du père et le cœur insensible du fils n'avait point eu lieu. Remy savait vaguement que le jeune homme quittait de bonne heure la maison de son père, pour y rentrer fort tard. La vieille Marguerite, qui l'avait vu naître, gardait le silence. Elle l'aimait comme elle avait aimé Louise, aveuglément. Honoré était pour elle le fils de sa chère maîtresse, il pouvait commettre toutes les fautes, se montrer colère, ingrat et méchant envers la vieille servante, celle-ci ne l'aimerait pas moins. Plus d'une fois, rentrant le matin chez lui après une nuit bruyante, pâle, défait, malade, les poches vides, il trouva Marguerite qui l'attendait à la porte du jardin pour protéger sa rentrée tardive. Elle avait pour lui des excuses, inventait des raisons ; si, en rangeant les vêtements d'Honoré, elle s'apercevait qu'il n'avait pas de pistole dans ses poches, elle y glissait ses économies, et le jeune homme ne se doutait guère que l'argent jeté le soir sur une table de jeu était le fruit des épargnes de la servante de son père.

Honoré, dans sa vie inutile et désordonnée, ne chercha même pas à aimer. Sa nature égoïste se manifesta jusque dans ses passions. Il en eut deux : le vin et le jeu. Passions brutales qui s'exaltent jusqu'à la folie. Quand il avait abusé des vins capiteux il prenait les dés ou les cartes avec frénésie et il jouait. Il jouait toute la nuit, souvent jusqu'au matin ; il jouait en furieux, s'en prenant aux autres quand il perdait, déchirant ses manchettes de point, lançant les cartes aux extrémités de la salle, demandant d'autres jeux, souffrant à la fois dans son avarice et dans son orgueil. Lorsqu'il gagnait, ses yeux s'allumaient à la vue de l'or. Il l'entassait devant lui, le remuait avec bonheur, insultant à la mauvaise chance des autres et triomphait insolemment, sans songer que ses compagnons prendraient leur revanche le lendemain. Ces soupers, ces parties de jeu chaque nuit renouvelés coûtaient cher à Honoré ! Son père lui remettait généreusement chaque mois une somme suffisante pour ses plaisirs ; mais les goûts d'Honoré devinrent de jour en jour plus dispendieux et il eut bientôt recours à des emprunts.

La facilité avec laquelle il contracta les premiers l'enharlit. Il se trouva en peu de temps pris dans les griffes d'usuriers habiles. On lui vendait à un taux énorme les pistoles qu'il risquait le soir sur un tapis vert. Pendant deux ans la bourse des Juifs s'ouvrit pour le prodigue ; mais il abusa de la complaisance de ces spéculateurs, et ceux-ci pensèrent que le fils mineur de M. Rameau ne présentait que des sûretés bien lointaines.

Un soir, Honoré, emporté par la fièvre du jeu, poursuivi par la mauvaise chance, s'acharna follement dans une partie d'homme. Il perdait, perdait toujours, n'importe ! Après avoir vidé sa bourse, il joua sa montre et les boutons de diamant de ses manchettes ; enfin il joua sur parole. Jusqu'à cette heure, une sorte de respect de lui-même l'avait retenu. Il ne voulait rien devoir à personne, pas une preuve de confiance. Cette fois il ne voyait plus, ne raisonnait plus. Il voulait reprendre à son partenaire l'argent qu'il venait de perdre, et il s'engagea à solder le lendemain une dette dont le chiffre total s'éleva à cinq mille livres !

La somme était énorme.

Honoré rentra chez lui bouleversé.

La vieille Marguerite l'attendait ; et, le voyant défait, ravagé, les vêtements en désordre, et une sorte d'égaré dans les yeux, elle se prit à trembler, et s'approchant de lui avec une humilité caressante et douce :

— Jésus, mon Dieu ! que vous a-t-on fait, dit-elle, pour que vous soyez dans un pareil état !

Loin d'être touché du dévouement de Marguerite, une violente colère s'empara d'Honoré. Il accusa la pauvre servante de l'espionner ; il lui défendit de l'attendre désormais, et lui signifia que son domestique s'occuperait seul de son service.

— Hélas ! répondit Marguerite, mon cher jeune maître, il ne me restait pourtant d'autre consolation dans la vie que celle de

vous servir... depuis la mort de votre mère, il me semblait que j'avais le droit de vous aimer quasiment comme un enfant à moi... Vous avez un chagrin que vous ne pouvez apprendre à votre père, mais on ne sait pas, les pauvres gens trouvent parfois des idées dans leur cœur...

—Laisse-moi, Marguerite ! dit brutalement Honoré.

—Vous êtes en colère contre moi, mon jeune maître, et vous me chassez ; mais vous me retrouverez ce soir tout de même, car il ne faut pas que Monsieur sache si vous rentrez tard ; il ne se défie pas de moi...

—Marguerite ! dit vivement Honoré.

La vieille femme s'approcha.

—Que voulez-vous ? demanda-t-elle, heureuse de croire qu'on eût besoin d'elle.

—As-tu ?...

Honoré n'osa pas achever. Il avait été sur le point de lui dire :

—As-tu cinq mille livres ?

La pauvre fille n'avait plus que quelques pièces d'or ; elle les eût sacrifiées avec bonheur, mais que pouvaient quelques louis pour combler la dette d'Honoré ?

Le jeune homme ne se coucha pas. Il se trempa le visage dans l'eau fraîche, changea de costume, et aussitôt après le déjeuner il sortit. Il alla d'abord chez ses amis. Plus d'une fois il avait rendu de légers services par vanité, il comptait trouver aisément la somme qui lui était nécessaire. Mais les gens qui ont l'intention d'emprunter de l'argent portent sur leur visage une expression de gêne et d'embarras qui les trahit. On les devine, on les flaire ; on les devance, avant qu'ils vous aient dit : — Cher ami, pourriez-vous me prêter, pour quelques jours seulement... On a eu l'adresse de leur insinuer qu'on se trouve dans un réel embarras. Honoré, refusé par les uns avec les formes les plus affectueuses, mal reçu par les autres, éconduit par tous au point de vue sérieux, se demanda bientôt avec terreur quel moyen il emploierait pour trouver les cinq mille livres !

Il retourna chez les prêteurs. Ceux-ci se recrièrent, se plainquirent, et finirent par lui dire que son père devait être son unique banquier. Ils ajoutèrent en manière de consolation : — Si vous étiez majeur !

Honoré rentra chez son père la tête en feu.

Il fallait payer, payer à tout prix. Tel qui ne se croit point obligé à solder la note d'un honnête marchand, se regarderait comme un misérable et se croirait perdu d'honneur s'il n'aquittait pas dans les vingt-quatre heures une dette de jeu.

Honoré eut l'idée de tout avouer à son père. La pensée de l'indignation du négociant le fit frémir. Quels reproches ne devrait-il pas entendre ? Et devant la violence de son père, où s'arrêterait-il lui-même ? Et après il faudrait s'humilier, plier, demeurer en suspicion et sans doute être condamné à un labeur quotidien qui permettrait au négociant de ne plus quitter son fils. Honoré avait souffert de l'indifférence paternelle, il ne se résigna point à en subir l'autorité.

Pendant toute la soirée il erra dans la ville, cherchant une idée, un moyen ; ce moyen il le trouva ; mais quand il l'eût trouvé, il s'effraya de lui-même.

Il tenta de repousser cette tentation ; elle s'attacha à lui avec une persistance telle qu'il voulu rentrer dans la maison de son père, s'imaginant qu'elle n'oserait l'y poursuivre. Elle devint vivante, réelle, se changea en hallucination. Et cependant il luttait encore contre elle quand il rencontra Andoche qui le cherchait dans la ville.

—Votre père m'a envoyé m'informer de vous dans plusieurs maisons, monsieur Honoré ; il est inquiet.

—Je te suis, répondit le jeune homme que l'idée persistante étreignait et torturait.

—Pour me suivre tout de suite, êtes-vous donc tiré d'embarras, monsieur ? Je sais que vous devez cinq mille livres à M. Anatole Raimbaud. Ces cinq mille livres il faut les trouver...

—Où ? demanda machinalement Honoré.

Andoche se pencha vers lui, et dit tout bas quelques mots. Ils avaient eu tous deux la même pensée.

On sait quel avait été le résultat de l'accusation de Jean Rameau.

Revenons à la mère du condamné.

Quand elle quitta le négociant, Julitte Ciotat prit avec Paulin le chemin de sa demeure.

Tout semblait changé pour elle dans la vie.

Au lieu de marcher paisiblement, souhaitant à chacun un bonjour amical, s'informant de la santé des malades, parlant de Remy, embrassant les petits enfants, elle se traînait dans l'ombre des maisons, s'avançant avec peine, fuyant les regards de tous et courbant la tête. Depuis le moment où Remy avait été condamné aux galères, elle cessait de faire partie de ceux qui jouissent du droit d'aller le front haut dans la foule.

Comme la journée s'avancait, elle espéra pouvoir rentrer chez elle sans rencontrer des gens de connaissance. Mais les curieux, les méchants et les bavards s'étaient rendus à l'audience, et sitôt le prononcé de l'arrêt, des groupes s'étaient formés aux abords du tribunal, dans les rues, près des masures. On plaignait peu Julitte ; son malheur ne trouva pas la sympathie à laquelle la pauvre femme avait droit. Le bonheur relatif dont elle jouissait, l'aisance que mettait dans sa maison le labeur de son fils, lui avaient suscité des envieux. Les uns jalousaient sa vie paisible ; les autres, éprouvés dans leurs enfants, ne lui pardonnaient pas les qualités sérieuses de l'un et la gentillesse aimable de l'autre. Sans être fière, Julitte parlait peu aux femmes du voisinage. Ses amis étaient choisis. Elle repoussait les avances hâtives. Beaucoup se réjouirent donc méchamment en voyant la veuve éprouvée d'une façon si rude. Ceux qui la défendaient le faisaient aux dépens de son fils. Quand elle descendit la rue qui longeait le tribunal, elle entendit des exclamations blessantes, des accusations cruelles. D'abord elle se contenta de courber le front et parut demander grâce par son humble contenance ; mais l'orage populaire grossissant, elle entraîna Paulin qui s'effraya, et se mit à courir vers sa maison pour échapper à cette lapidation morale.

L'enfant courait après elle, en s'attachant des deux mains à son bras. Il n'entendait point les clameurs de la populace, mais il comprenait les regards furieux, les gestes menaçants, et il se demandait pourquoi ces gens, à qui plus d'une fois elle avait rendu service, la poursuivaient le bras levé et l'injure sur les lèvres.

Un enfant prit un caillou et la lança sur la malheureuse. Paulin, atteint à la tête, poussa un cri indistinct. La mère défaillante l'enleva dans ses bras, se tourna un moment vers la foule ameutée comme pour la défier ou lui demander la mort plutôt que l'insulte et le martyre ; mais Paulin entourra son cou de ses bras ; elle comprit qu'elle devait vivre, et, sous les huées, la boue et les pierres, elle passa courant comme une bête traquée, jusqu'à ce qu'elle fût arrivée dans sa maison où elle s'enferma.

Son premier soin fut de penser à la légère blessure que le petit enfant avait reçue. Quand elle eut lavé la plaie, écarté les cheveux, entouré le front d'un bandeau, elle déposa Paulin sur son lit, s'assit à ses côtés et le regarda s'endormir... Alors seulement elle put pleurer. La justice venait de lui prendre un de ses enfants, et le peuple, plus sévère encore que la justice avait voulu lui ravir l'autre.

La nuit qu'elle passa fut épouvantable.

Le lendemain, dans la crainte de voir se renouveler des scènes semblables, elle ne sortit qu'à la nuit noire pour acheter ce qui était indispensable. Et, pendant deux mois, elle demeura ainsi prisonnière dans sa maison, parlant à Paulin de son frère, en couvrant le petit muet de baisers et de larmes. Il la comprenait. L'absence de Remy, après la terrible scène du jugement, lui faisait deviner un grand malheur, bien qu'il n'en approfondît pas la portée. Il redoublait de caresses pour Julitte ; il s'efforçait, en appelant à son secours toute son intelligence et tout son cœur, de lui donner quelque espérance. Et, quand il s'apercevait qu'il ne

réussissait pas à la consoler, il se jeta dans ses bras avec une si grande explosion de douleur que Julitte oubliait son chagrin pour lâcher de le calmer.

Un matin, cependant, Julitte se disposa de sortir.

Elle habilla Paulin de deuil, et suivit avec lui plusieurs rues encore désertes ; elle gagna enfin la route, s'assit avec son enfant sur le talus d'un fossé, et attendit. Ses regards se tournaient sans cesse du côté de la ville. Enfin elle distingua un bruit confus de galop de chevaux, de roues de voitures, de cris rauques, et, se levant, elle quitta sa place, mettant ses mains au-dessus de ses yeux pour mieux s'assurer qu'elle ne se trompait point.

—Ah ! s'écria-t-elle, la force me manque ! Je ne pourrai jamais le voir ainsi !

La poussière s'élevait, le bruit se rapprochait ; bientôt la veuve distingua deux charettes informes, remplies d'une sorte de bétail humain, criant, pleurant, gesticulant et secouant des chaînes et des carcans immondes.

Les regards de Julitte interrogèrent les visages hagards, les têtes animalisées, les figures livides... Elle découvrit, blotti dans un coin, un captif cachant son front sur ses genoux qu'entouraient ses bras, et d'une voix lamentable, elle s'écria :

—Remy ! mon fils Remy !

Le prisonnier tressaillit, se redressa, et voyant sur le chemin sa mère et Paulin, il tendit vers eux ses mains chargées de fers, et poussa un sanglot déchirant.

La route montait à partir de cet endroit. L'allure des chevaux se ralentit. Quelque vicieux que fussent les compagnons de chaînes de Remy Ciotat, la vue de cette mère en deuil et de cet orphelin les impressionna. Ils chantèrent d'abord plus bas ; ils finirent par se taire.

Julitte s'approcha de la charrette et, soulevant Paulin, elle l'éleva de façon que le prisonnier pût l'embrasser.

—Pourquoi vous condamner à une pareille épreuve, ma mère ? demanda Remy.

—Il m'a semblé que, dans ton malheur, tu avais besoin de l'entendre dire encore : Tu es innocent ! Et je suis venue, mon pauvre enfant, pour bénir ton front courbé, pour serrer tes mains enchaînées.

—Ah ! vous m'enlevez mon courage ! s'écria le jeune homme.

—Je le double, au contraire ! Le courage ne consiste point dans l'insensibilité. Tu pleures, et cependant tu es fort ! Et tu resteras fort, Remy, parce que ta conscience et ta mère rendent bon témoignage de toi. Ne te laisse pas abattre ; Dieu te doit une justice, il te la fera. Peut-être sera-t-elle tardive... Il ne nous appartient pas de sonder les décrets de la Providence ; mais souviens-toi... Il ne faut pas mourir à la peine, car tu mourrais déshonoré !

—Que ferez-vous ? que deviendrez-vous tous deux, demanda Remy.

—Dieu m'inspirera, Dieu me guidera, Dieu te sauvera ! Oh ! le dur voyage, mon Remy !... Quand je te berçais sur mes genoux, petit enfant, pouvais-je me dire qu'un jour, les mains et les pieds enchaînés, je te verrais confondu avec des assassins et des voleurs, cahoté dans cette charrette immonde !

Julitte marchait à côté de la voiture, et Paulin gardait un de ses bras passé autour du cou de son frère. La malheureuse femme entrecoupait ses conseils de sanglots ; après avoir dit à son fils d'espérer, elle secouait la tête comme si elle-même perdait toute espérance. Remy, agenouillé sur le banc de bois de la charrette, se penchait vers sa mère et son frère. Il jouissait avec un âpre bonheur de la vue de ces êtres adorés. Quand il les voyait faiblir, il se relevait et retrouvait de l'énergie. Les soldats qui accompagnaient la chaîne de galériens respectaient ces douloureux épanchements. Quelques forçats, vivement émus, prononçaient à mi-voix des paroles dans lesquelles se faisaient jour le regret et les remords. Lorsque la mère et le fils ne se parlaient plus, ils se regardaient, et leurs âmes s'entendaient et se fondaient dans un sentiment unique.

Mais la montée était gravie, la route redescendait ; les chevaux entraînaient plus rapidement les charrettes. Julitte se mit à courir afin d'accompagner encore son enfant. Ses forces s'épuisaient, le souffle lui manquait ; sa main lâcha celle de Remy, ses yeux se voilèrent...

—Adieu, adieu ! cria le malheureux.

Sa mère tenta un suprême effort... Ce fut en vain... Elle tomba lourdement sur les genoux, agitant les bras dans la direction des voitures qui s'éloignaient au galop.

Elle vit une dernière fois Remy tendre vers elle ses mains enchaînées, puis un grand bourdonnement se fit dans sa tête ébranlée, elle sentit blêmir ses lèvres, ses jambes s'engourdirent, et elle perdit le sentiment de ce qui se passait autour d'elle.

Paulin la crut morte. Le désespoir du petit muet ne peut se décrire. Il se précipitait sur le corps immobile de Julitte, le couvrait de baisers ; puis, réunissant toutes ses forces, il tenta de le soulever. Vains efforts ! La pâleur restait sur le front de la veuve, et l'immobilité paralysait ses membres. Paulin s'assit sur ses talons, le visage tourné vers elle, épiait son souffle, attendant le réveil de la vie.

Il sentit son impuissance ; il devina qu'un secours était nécessaire. Ce secours il fallait le chercher, l'implorer... L'enfant ne sait point dans quelle direction il se trouve ; il jette autour de lui un regard rapide, classe les objets dans sa mémoire, empreint son souvenir du paysage, et, sûr de retrouver les trois peupliers et le grand chêne, il se met à courir, cherchant des yeux une maison, interrogeant la route pour voir s'il n'aperçoit point de voyageurs.

Il sent qu'il faiblit à son tour. Si sa mère allait revenir à elle et ne plus le trouver à ses côtés ? Si quelque troupeau venant de la Crau, passait sur le chemin ? Il songe à retourner près de Julitte et à attendre près d'elle le secours que Dieu donne aux malheureux, quand il distingue au loin deux hommes venant à sa rencontre. Cette vue lui rend des forces. Il court, il vole, les rejoint, et, par une mimique expressive, ses yeux pleins de larmes, la façon dont il cherche à entraîner les deux inconnus, ceux-ci comprennent vite qu'on a besoin d'aide non loin de là.

Les voyageurs ne se consultent pas ; ils suivent l'enfant qui, les mains jointes, paraît les bénir de leur bonté ! On lui adresse des questions. Il ne peut répondre. Indiquant de la main la direction des trois peupliers, il continue à courir, et les voyageurs aperçoivent enfin le corps étendu de Julitte. Elle ne donnait aucun signe d'existence.

L'un des voyageurs va puiser un peu d'eau et mouille les tempes de la pauvre femme ; Julitte ouvre les yeux, reconnaît Paulin, le serre sur son sein avec une tendresse passionnée et fond en larmes.

—Vous ne pouvez marcher, lui dit le plus jeune des voyageurs ; mais nous trouverons sans doute une cabane ou une auberge, et on vous y donnera l'hospitalité.

En effet, un heure après, Julitte était installée dans la salle basse d'une ferme de pauvre apparence. Les deux étrangers étaient auprès d'elle. Celui qui se tenait à son chevet portait un vêtement délabré, en drap bleu ; l'autre était vêtu d'un costume oriental. Paulin, attiré par la richesse des broderies, l'originalité des armes, s'approcha du dernier des voyageurs, s'assit sur ses genoux ; puis, paisiblement et doucement, s'endormit. Pendant ce temps, Julitte s'entretenait avec le plus pauvre des voyageurs.

—Ne vous inquiétez de rien, lui disait-il ; je laisserai à la fermière assez d'argent pour que vous ne manquiez pas du nécessaire... Ne pleurez pas non plus ! Vous souffrez, et je vais prier pour vous...

—Mais qui êtes-vous donc ? demanda la mère du condamné en fixant un regard reconnaissant sur l'étranger ; vous pourvoyez à mes besoins... vous semblez deviner quelles douleurs déchirent mon âme, et l'accent de votre voix me ranime, et quand vous me promettez de prier pour moi, il me semble que je renais à l'espérance !

—Je suis un pauvre captif revenant de Tanis, répondit humblement le voyageur.

## III

## LE CAPTIF DE TUNIS

Sept ans avant le jour où il trouva Julitte mourant sur la route de Cette, le voyageur aux pauvres vêtements était à bord d'un petit navire faisant le service de Marseille à Narbonne. Une longue soutane de bure tombait jusqu'à ses pieds, drapant de larges plis sa taille grêle et un peu courbée. Son chapeau rougi par l'usage couvrait un front d'une sérénité admirable, et jetait une ombre sur des yeux d'une inexprimable douceur. Le dénuement de ce prêtre qui paraissait âgé de vingt-huit à trente ans, était réellement évangélique. En quittant le port de Marseille, ses mains avaient répandu de libérales aumônes ; pour les autres il dépensait beaucoup, mais à lui-même il ne s'accordait rien. Les matelots du petit bâtiment le saluaient avec vénération ; il leur parlait avec bonté. Le nom de l'abbé Vincent signifiait pour tous abnégation et pauvreté, les deux grandes vertus de l'apôtre.

La mer était belle ; la traversée devait être rapide, et cependant le jeune prêtre ne tarda pas à voir se manifester des signes d'inquiétude dans l'équipage. On ne se parlait pas, on observait le mouvement de manœuvre simultané exécuté par trois navires en vue ; et le capitaine répondit à la question que lui adressait l'abbé Vincent :

—Brigantins d'Afrique ! mauvaise rencontre !

—Etes-vous sûr d'être attaqué ?

—Je vais tout disposer pour me défendre.

Il y avait douze hommes seulement à bord du navire. La petite pièce d'artillerie devenait presque inutile quand il s'agissait de lutter contre trois navires armés pour la course. Mais le capitaine était brave ; il ordonna de monter les armes sur le pont, plaça ses hommes à leurs postes, garda pour lui-même le plus périlleux, en se chargeant de défendre le pavillon fleurdelisé ; puis, quand tout fut prêt, il s'avança vers le prêtre.

—Monsieur l'abbé, lui dit-il, si j'en crois mes pressentiments, une scène terrible va se passer ici ; descendez, je vous prie, dans ma cabine, vous prierez pour nous.

—Non, monsieur, répondit le prêtre, je ne descendrai pas. Le lieu de combat est ma place comme la vôtre... Si le sang coule, il y aura des blessés à secourir, des mourants à réconcilier avec Dieu.

Le capitaine s'inclina et n'insista pas.

Les trois brigantins signalés s'avançaient à toutes voiles. L'un se proposait de couper la route au petit navire français, les deux autres comptaient le prendre en flanc, l'un à bâbord, l'autre à tribord. La lutte pouvait être acharnée, mais le résultat n'en était pas douteux. Le capitaine, décidé à se battre en désespéré, savait à l'avance qu'il était perdu. Les matelots et le pilote le sentaient également, et cependant pas un de ces hommes ne songea que l'on pouvait amener le pavillon et se mettre à la merci des corsaires.

Les brigantins marchaient toutes voiles dehors, et bientôt le bâtiment français se trouva cerné. Après avoir envoyé plusieurs boulets qui endommagèrent gravement la coque du navire, les trois brigantins jetèrent à la fois leurs grappins d'abordage, et la véritable bataille commença. Elle fut acharnée, terrible. Les pirates tunisiens se servaient à la fois de flèches et de larges sabres, les matelots français avaient le mousquet et la hache. Ils se battaient dix contre un, et cependant chaque matelot tenait en échec ses sauvages adversaires. Partout des prodiges de valeur se multiplièrent, les matelots grandissaient dans l'action ; les uns défendaient le drapeau, les autres se tenaient prêts à couvrir de leur corps le capitaine, ou à servir de bouclier au jeune prêtre qui se jetait dans la mêlée pour porter secours aux blessés. Lui-même, atteint d'une flèche, agenouillé près d'un agonisant, écoutait ses

derniers aveux sans se préoccuper de sa propre souffrance. Trois matelots succombent ; les autres, criblés de blessures, sont entassés à l'avant, où les corsaires les ont traînés. La vie du pilote a été épargnée. On a besoin de lui pour suivre sans danger les côtes de l'Afrique. Le pont du petit navire présentait un tableau navrant. Au milieu de ses hommes couverts de sang, mutilés, l'abbé Vincent passait semblable à l'ange de consolation. Il lavait les plaies de l'un, réconfortait le cœur de l'autre, priant et pleurant quand il ne pouvait plus que prier et pleurer. Les corsaires le regardaient avec étonnement. Ils ne s'opposèrent point à ce qu'il remplît sa mission de consolateur et de médecin, car il était dans leur intérêt que les malades furent soignés et guéris. L'abbé Vincent suffit à tout. Les trois matelots morts fussent ensevelis par lui ; agenouillé près du bastingage, il bénit leur dépouille mortelle au moment où on jetait les cadavres à la mer ; puis, confiant dans l'infinie miséricorde, il revint vers ceux que Dieu condamnait à vivre. Les malheureux ne se faisaient aucune illusion sur le sort qui leur était réservé.

Les corsaires les vendraient comme esclaves, et savaient-ils si jamais la liberté leur serait rendue ? Il y eut parmi ces hommes de navrantes explosions de désespoir. L'un redemandait ses enfants, l'autre pleurait sa femme, celui-là songeait à sa mère, tous regrettaient amèrement la liberté ! Un fait horrible qui se passa à la vue de tous aurait suffi pour prouver aux malheureux ce qu'ils devaient attendre des pirates. Le pilote, épargné en vue des services qu'il pourrait rendre, ayant refusé d'indiquer la route à suivre, on l'attacha au pied d'un mât, et il fut lentement percé de flèches. Le digne homme périt victime de son patriotisme ; en servant les barbares, il aurait cru trahir la France. Cette cruelle exécution augmenta le trouble et l'angoisse des blessés ; pour comble de misère, ils se virent chargés de chaînes et jetés à fond de cale de l'un des brigantins. Le petit navire, dans la coque duquel avaient pénétré des boulets et qui s'enfonçait lentement, fut abandonné après avoir été pillé par les corsaires.

Les prisonniers manquaient d'air et presque de nourriture, entassés dans un étroit espace, brisés par le poids des fers qui rouvraient parfois des plaies mal cicatrisées, n'avaient d'autre soutien, au sein de cette immense détresse, que l'abbé Vincent. Il ne prenait aucun repos. On eût dit que la charité le soutenait. Il continuait ses soins la nuit aussi bien que le jour ; ceux des malades qui ne pouvaient reposer l'apercevaient agenouillé dans un angle de la cale. Après sept ou huit jours d'une course rapide, les brigantins se séparèrent. Celui qui portait les prisonniers aborda seul à Tunis.

Les corsaires étaient tenus d'indiquer, en arrivant dans un port barbaresque, à quelle nation appartenait le navire capturé. La ville de Marseille avait rendu de trop grands services aux différents royaumes de Maroc, de Tunis, aux villes de Tripoli, de Damiette, et avait reçu en récompenses trop de franchises, pour qu'il fût possible d'avouer que les captifs étaient Français et que le bâtiment quittait la rade de Marseille. Le consul français à Tunis aurait immédiatement réclamé les prisonniers. Le capitaine du brigantin, pour ne pas perdre sa proie, déclara donc que le bâtiment attaqué, pris et coulé, portait le pavillon espagnol.

De ce moment il fut libre de disposer des captifs. Ceux-ci, en quittant le brigantin, furent conduits à travers la ville, au milieu d'une populace cruelle et curieuse. Leur malheur, leurs blessures n'attendrissaient personne. C'étaient des chiens de chrétiens ! ce mot disait tout. L'insulte les accueillait au passage. On se faisait une joie atroce de leur prédire les tortures de l'esclavage. Les hommes qui les conduisaient, autant pour satisfaire un besoin de férocité que pour plaire à la foule, faisaient de temps en temps siffler des fouets dont les lanières de cuir, s'abattant sur des épaules meurtries, traçaient des sillons sanglants. Quand, vaincus par la douleur, les compagnons de Vincent laissaient échapper un murmure, le jeune prêtre, d'un regard éloquent, leur montrait le ciel, ce grand justicier des injustices humaines.

(A suivre)